

Cancer du col de l'utérus

Le médecin généraliste : Prévention et dépistage du cancer du col de l'utérus

3 000 nouveaux cas par an et 1000 décès, c'est peu et à la fois beaucoup pour un cancer évitable. Grâce à la vaccination des jeunes filles et au frottis cervico-utérin pour les femmes de 25 à 65 ans, vous pouvez protéger vos patientes avec efficacité.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET DÉPISTAGE

Un des objectifs du Plan Cancer 2009-2013 : lutter contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage (socio-économiques, culturelles et territoriales). Les frottis sont majoritairement réalisés par les gynécologues (environ 90%) mais pour dépister les 8 millions de femmes mal ou non suivies aujourd'hui, votre rôle est essentiel.

QUELLES SONT LES PATIENTES QUI SE FONT MOINS DÉPISTER ?

- Les femmes de 50 à 65 ans : seulement 48% d'entre elles ont eu un frottis dans les trois dernières années.¹
- Les femmes de 25 à 50 ans de catégories socio-économiques les moins favorisées : seulement 43% ont eu un frottis dans les trois dernières années.¹
- Les habitantes de certains départements à faible densité de gynécologues.

■ L'INCa et le Ministère de la Santé et des Sports soutiennent et coordonnent des expérimentations dans 13 départements qui développent des stratégies innovantes pour toucher les femmes mal suivies (l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Cher, l'Indre et Loire, le Maine et Loire, le Val-de-Marne, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, l'Isère, la Martinique et la Réunion).

■ Une nouvelle mesure² prévoit l'obligation de proposer un frottis de dépistage au moment de la déclaration de grossesse afin de toucher les femmes sous médicalisées.

VOUS POUVEZ :

- Interroger systématiquement vos patientes sur leur dernier frottis et leur proposer d'en réaliser un si elles n'en ont pas fait depuis plus de 3 ans.
- Rappeler les recommandations : le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé chez toutes les femmes de 25 à 65 ans ; les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle, puis tous les 3 ans, si ces deux premiers frottis sont normaux.
- Adresser vos patientes, si vous ne faites pas de frottis, à un gynécologue, à un généraliste mais aussi à une sage-femme, à un centre de planification familiale, à certains laboratoires d'analyse de biologie médicale sur prescription médicale et à certains cabinets d'anatomopathologie.
- Placer en salle d'attente les affichettes et les dépliants INCa pour inciter votre clientèle à aborder ce sujet lors d'une consultation.

1. Etude réalisée sur l'Echantillon Général des Bénéficiaires - 2006/2008 - HAS
2. Arrêté du 03 février 2010 publié le 12 février 2010

MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET VACCINATION HPV

Un des objectifs du Plan Cancer 2009-2013 : améliorer le taux de couverture vaccinale des jeunes filles

L'INCa met à votre disposition un dépliant destiné aux mères d'adolescentes de 14 ans pour les sensibiliser et les inciter à faire vacciner leur fille.

VOUS POUVEZ :

- Les motiver en insistant sur l'importance de cette vaccination.
- Insister particulièrement auprès des femmes en situation de précarité, susceptibles d'être moins bien dépistées plus tard.
- Insister sur la réalisation de la 3ème dose, indispensable pour obtenir une protection durable. En 2008, 23,2%¹ des jeunes filles de 16 ans ayant eu au moins un remboursement d'un vaccin HPV n'ont pas réalisé les trois injections.

POUR RÉSUMER

VACCINATION

14 ANS
RECOMMANDÉE

15-23 ANS
RATTRAPAGE

DÉPISTAGE

25-65 ANS
MÊME LES FEMMES VACCINÉES



Pour vous, un document de référence explicitant la prise en charge optimale et le parcours de soins d'un patient atteint d'un cancer invasif du col utérin.

Ce document est téléchargeable sur www.e-cancer.fr ou sur www.has-sante.fr.

Pour vos patientes, des documents d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus (deux dépliantes pour vos patientes sur la vaccination et sur le frottis ainsi qu'une affichette) sont à votre disposition.

Pour commander gratuitement ces documents, rendez vous sur www.e-cancer.fr/diffusion

